



VILLE DE BEZIERS
CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE
POLE SOUTIEN A L'AUTONOMIE

.....
.....
.....
.....

Béziers, le

Nos réf. : NC/JL/

Affaire suivie par

Joignable au 04 67 49 84 88 ou 04 67 49 84 87

OBJET : « Téléassistance »

Madame, Monsieur,

Vous avez demandé le à bénéficier du service de Téléassistance.

Après étude de vos ressources, votre redevance mensuelle sera de Euros.*

Notre partenaire TechniPro met à disposition des options facultatives ; pourriez-vous nous indiquer si vous êtes intéressés par ?

- le détecteur de chute au tarif mensuel de 5,00 € *
- le détecteur de fumée au tarif mensuel de 5,50 € *

Votre participation totale sera donc de€ / mois.

L'achat de la boîte à clefs, au tarif unique de 80,00 € * est géré directement avec Technipro.

Dès réception de votre accord, un technicien de notre partenaire TechniPro vous contactera et vous conviendrez d'une date pour l'installation du matériel mis à votre disposition.

En espérant que ce nouveau service améliorera votre quotidien et vous donnera entière satisfaction, je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'assurance de nos salutations distinguées.

Bon pour accord

Le bénéficiaire,
Date et signature

Pour la Responsable du service Maintien à Domicile,
Mme LLES Joëlle
L'agent :



Toute la correspondance doit être adressée à : Monsieur le Maire, Président du CCAS.
54, rue Boïeldieu — CS 40658 — 34536 BÉZIERS cedex

Téléphone : 04.67.49.84.60